



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle Jean-Després de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le vendredi 7 décembre 2018 à 10 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

Sont absents, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Jocelyn Blondin, et Daniel Champagne.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

**CM-2018-970**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES CHAGNON**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance, comme soumis.

Adoptée

**CM-2018-971**      **PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR LUC BEAUDOIN À  
TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur, Service de police (poste numéro POL-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) au Service de police, selon les normes et pratiques en vigueur :

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2018-897 du 7 décembre 2018, ce conseil accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Luc Beaudoin au poste de directeur, Service de police (poste numéro POL-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) au Service de police sous la gouverne de la directrice générale – Direction générale.

Le salaire de monsieur Luc Beaudoin est établi à la classe 10, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Luc Beaudoin sera assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en poste se fera dès l'adoption de la présente résolution.

Monsieur Luc Beaudoin est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire numéro 02-21100-116 - Administration - Police - État-major - Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 décembre 2018.

Adoptée

**CM-2018-972**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN LESSARD  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARC CARRIÈRE**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 10 h 35.

Adoptée

---

**CÉDRIC TESSIER**  
Conseiller  
Président du conseil spécial municipal  
pour la séance du 7 décembre 2018

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier